

Neuilly-sur-Seine, le 8 novembre 2013



NEUILLY-SUR-SEINE

Le Maire

**QUARTIER PERRONET-CHEZY
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 5 OCTOBRE 2013**

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller à votre rencontre un samedi sur deux.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Perronet-Chezy le samedi 5 octobre 2013 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

↳ VIDEOPROTECTION

La mise en service des 26 premières caméras est intervenue au cours du mois de février 2012 ; 9 nouvelles sont actuellement en cours d'installation. Celles-ci sont implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires. Deux caméras ont ainsi été installées dans votre quartier et une supplémentaire le sera prochainement. Ce dispositif est opérationnel 24h/24 et 7J/7, avec un relais de la Police Municipale assuré par la Police Nationale.

↳ SECURITE DES IMMEUBLES

Ancien cadre de la Police Nationale, Monsieur Thion, chargé de mission à la Mairie, est en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr / 06.88.85.87.62. Afin de compléter votre information en matière de sécurité, il peut également venir prodiguer, dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs.

↳ SECURISATION TRAVERSEES PIETONNES

Afin de sécuriser certaines traversées piétonnes non protégées par des feux, une trentaine de mâts à boule jaune clignotante ont été installés cet été sur certaines traversées piétonnes de la Ville, notamment au niveau du carrefour Nortier/Château. D'autres traversées seront prochainement équipées.

Mises en place sur certains carrefours par Achille Peretti, ces boules jaunes ont pour objectif d'éveiller la vigilance des automobilistes au niveau de carrefours sensibles dont les traversées piétonnes ne sont pas protégées par des feux tricolores.

Des panneaux de signalisation de danger, clignotant, indiquant un endroit fréquenté par les enfants sont par ailleurs installés à proximité des établissements scolaires. Cela a notamment été le cas en septembre dernier au niveau du boulevard d'Argenson, à proximité de l'institut Saint-Dominique.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER PERRONET-CHEZY

↳ MENDICITE

Plusieurs d'entre vous m'ont fait part de leurs préoccupations suite à la recrudescence, autour des commerces, d'une mendicité issue d'Europe centrale. Nous ne disposons pas des leviers juridiques pour éviter cette évolution qui touche dorénavant toutes les villes. J'ai néanmoins pris un arrêté anti-mendicité autour des distributeurs automatiques de billets, mobilisé les équipes des Polices Municipale et Nationale pour une surveillance accrue et ajouté des moyes de vidéoprotection. Je vous invite, par ailleurs, à signaler aux équipes de la Police Municipale toute manifestation d'agressivité que vous pourriez constater (01.55.62.62.20 de 6h30 à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 19h les week-ends et jours fériés).

↳ HORAIRES DES BENNES DE RAMASSAGE DES DECHETS

Beaucoup de Neuilléens m'interrogeant sur les différences d'horaires de passage selon les jours de la semaine, je tiens à préciser qu'une benne supplémentaire étant disponible le lundi sur l'ensemble de la ville pour traiter les quantités du week-end, les circuits et horaires s'en trouvent modifiés ce jour là, par rapport au reste de la semaine.

Dans un souci de propreté et de sécurité sur la voie publique j'en appelle, par ailleurs, à votre vigilance afin que les bacs de votre (co)propriété soient bien présentés le matin une demi-heure avant l'horaire habituel du passage de la benne et rentrés au plus tard une demi-heure après.

↳ STATIONNEMENT COURTE DUREE / AIRES DE LIVRAISON

Des places de stationnement de courte durée (30 minutes gratuites), identiques à celles mises en place rue Ernest Deloison et avenues Peretti/Roule, ont été créées rues Perronet et de Chezy à proximité des commerces, de manière à garantir un maintien de l'équilibre économique du quartier et de la qualité de vie de ses habitants.

Par ailleurs, afin d'éviter que des camions de livraison ne bloquent la circulation en se garant en pleine voie, je souhaiterais rappeler que les aires de stationnement leur sont exclusivement réservées de 7h à 15h. En revanche ces aires de livraison vous sont accessibles, entre 15h et 19h, pour une durée de 30 minutes maximum en affichant un disque de stationnement (disponible gratuitement en mairie, dans les débits de tabac et pharmacies de la ville). De 19h au lendemain 7h, ces aires sont librement accessibles à l'ensemble des usagers sans limitation de durée.

↳ ESPACES VERTS

Les arbres de l'ensemble de la rue Perronet ont été élagués en 2012, ceux des rues Edouard Nortier et de Chezy (entre la rue Pauline Borghèse et le boulevard Victor Hugo) l'ont été cette année. Début 2014, les arbres du boulevard Jean Mermoz et du sous-bois Winston Churchill seront, à leur tour, élagués.

La fin de végétalisation du boulevard Jean Mermoz sera quant à elle réalisée au second semestre 2014, concomitamment aux travaux de voirie et d'éclairage public, également prévus.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Perronet-Chezy. Je tiens à préciser que seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais que l'ensemble des points soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 5 octobre, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Député des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes